

Gestion et évaluation du risque meuble

PRÉSENTIEL

Apprendre à appliquer de manière concrète l'analyse de risques aux problématiques meubles dans le domaine OTH (hors aléas fontis et coulée de boue).

Formation uniquement éligible au personnel du groupe SNCF

- **Code Raf** : IGCP00160
- **Niveau** : 3 - Perfectionnement
- **Durée** : 2 jours
- **Tarif** : à partir de 1300.00€

- **Prérequis** : Recommandé d'avoir suivi les formations « Notions de base de la surveillance des OTH » et « Méthode de gestion du risque OTH », ou bien d'avoir une expérience de plusieurs mois dans le domaine de la maintenance et la régénération des OTH. Une pratique courante depuis quelques mois ainsi que des visites de terrain sont nécessaires pour suivre les sujets abordés.

● Présentation

Elle balaye les différentes solutions possibles en traitement du risque meuble, expose la méthode pour faire des choix et les communiquer efficacement dans les différents documents et processus métier.

- Savoir préparer une visite, repérer les indices de désordres pertinents et décrire avec précision les informations importantes
- Être capable d'analyser la gravité et probabilité d'occurrence d'un événement, identifier et évaluer le risque encouru par l'infrastructure et les circulations, formaliser un diagnostic complet
- Connaître les différentes actions possibles, estimer l'impact de chaque option, choisir et proposer les scénarii les plus pertinents, communiquer efficacement sur le coût des scénarii proposés

- Savoir valider et suivre les travaux
-

● Programme

● Méthodes mobilisées

Présentation théorique et réalisation de cas pratique

● Public cible

- Chargé d’Ouvrages en Terre (COT) des pôles régionaux Ingénierie ayant récemment pris leur fonction ou pour un perfectionnement, qui participe à la maintenance de l’infrastructure et/ou aux études de régénération
- Agent des PRI et/ou DGII qui réalise des visites d’expertises, des études de confortement ou qui valide/vérifie les documents de production

Eventuellement

- Agent en Infrapôles (RMOAOT et AOAP) qui réalise des visites d’expertises sur incidents meubles.
-

● Modalités

01 **Appréciations**

Questionnaire d’appréciation systématique après la formation, et 2 à 3 mois plus tard

02 **Modalités d’évaluation**

L’atteinte des objectifs de la formation est évaluée par :

- évaluations formatives durant la formation
- autoévaluation de l'atteinte des objectifs et de la mise en oeuvre des acquis après 2 à 3 mois

03 **Modalités d'inscription**

- Pour les collaborateurs SNCF, inscription auprès de votre Cofo
- Pour les entreprises externes, contactez anne.ponchel@udi-sncf.com

Délais d'accès : Inscription possible **jusqu'à 15 jours avant la formation**

Version active du 2022/08/02

Pour une question sur le contenu de la formation :

developpement@monudi.com

Pour une question administrative sur la formation :

production@monudi.com